

MÉTHODES DE TRAVAIL 1939-1945

L'Album du Souvenir 1939-1945 voit le jour grâce aux contributions essentielles des Archives départementales d'Eure-et-Loir et des diverses unités du Service historique de la Défense, dont les personnels ont eu le souci constant de m'accompagner en me conseillant des pistes complémentaires de recherche. L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre a examiné son cas et attribué la mention « Mort pour la France » à Gilberte Weil. La collecte des données a été grandement facilitée par des intervenants multiples, famille, amis, amateurs d'histoire, historiens, directeurs et personnels des musées et bibliothèques, personnels des services départementaux et municipaux interpellés, maires et adjoints. Que soit également remerciée l'Association des anciens élèves des lycées Marceau et Hélène Boucher de Chartres, qui m'a témoigné sa confiance, ouvert ses archives, et a autorisé la diffusion de mes travaux sur son site internet, de manière à rappeler au plus grand nombre le souvenir de ses anciens élèves et personnels morts au cours de la Seconde Guerre mondiale et dans l'immédiat après-guerre. Un très grand merci à Dominique Bodin, concepteur du site internet, pour l'accompagnement, les conseils et l'important travail de mise en ligne, qui met nos recherches à la disposition de tous.

Que chacun, chacune trouve ici l'expression de ma gratitude !

Le travail d'identification et de mémoire relatif aux morts de la Seconde Guerre mondiale a été similaire à celui effectué pour ceux de la Première Guerre mondiale, afin d'aboutir à une **notice biographique** de format sensiblement identique pour chacun, résumant les données individuelles collectées et retraçant de manière synthétique le parcours ayant entraîné leur mort, ou l'évènement ayant provoqué leur décès.

La recherche d'identité des 45 victimes s'est appuyée sur

- un rapprochement avec le monument aux Morts de Chartres, qui liste par année ses victimes civiles sur les ailes latérales du monument et qui a apposé les noms des autres victimes sur une dalle commémorative, en avant de l'œuvre architecturale : 20 Chartrains ont été ainsi identifiés
- un appel aux grands sites mémoriels en ligne : « Mémoire des Hommes », le site dédié du ministère des Armées, site maitron-en-ligne et ses dictionnaires biographiques spécialisés (les fusillés), site collaboratif Mémorial GenWeb (les monuments et les morts, les déportés 39-45) : 23 autres victimes ont été reconnues
- le témoignage de M. Bernard Havet, frère de Michel tué au cimetière Saint-Chéron dans les combats pour la libération de Chartres, qui nous a mis sur la piste de « Lautmann Paul ». M. Havet père avait été prisonnier à l'Oflag IV D avec le professeur de philosophie Lautman, « évadé, entré dans la Résistance dans le sud-ouest de la France, mort tragiquement », nous a-t-il dit. Il s'agit en fait d'« Albert Lautman ». Regrettable erreur de prénom ayant guidé le ciseau du graveur !
- la reconstitution de leur scolarité au lycée Marceau à partir des archives de notre Association et de celles du lycée Marceau déposées aux Archives départementales d'Eure-et-Loir, des livrets et fascicules annuels de notre Association trouvés dans les fonds patrimoniaux de l'Apostrophe – Médiathèque de Chartres – sources consultées à Chartres – complétés par les palmarès, résultats aux examens et poursuites d'études publiés dans la presse d'Eure-et-Loir, en ligne sur le site des archives
- L'élève « Paul Roques » résiste cependant à nos multiples recherches, faute d'une trace de sa scolarité, sans doute brève, au lycée Marceau. Serait-il parent de son homonyme Paul Roques, professeur d'allemand au lycée Marceau de 1906 à 1932, qui, à notre connaissance, n'eut qu'une fille ? Internautes, nous comptons sur votre aide !

Afin de faire une étude homogène et cohérente pour les 44 victimes identifiées, nous avons choisi de faire appel aux archives militaires nominatives, établies après la Libération, comme sources essentielles pour reconstruire les parcours :

- le **dossier de décès** (sous-série AC 21 P) définit pour toute victime (victime civile, militaire mort au combat ou en captivité, déporté politique, déporté résistant, résistant) date, lieu et cause du décès, lieu de première inhumation. À défaut d'acte de décès enregistré en mairie, il comporte l'acte de décès établi par le Bureau de l'état civil du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Des pièces complémentaires justifient selon le cas la qualité de « victime civile » ou bien celle de « déporté politique ». Il comporte attribution des mentions « mort pour la France » ou/et « mort en déportation »
Lieu de conservation : Service historique de la Défense à Caen. Photocopie des 44 dossiers obtenue par étape.
- le **dossier administratif de résistant** (sous-série GR 16 P) identifie la place reconnue à la victime dans un des types d'actions de la Résistance (FFI, FFC, RIF, FFL ou DIR) au terme d'une procédure d'identification, d'homologation ou de reconnaissance des services rendus pour faits de résistance, initiée par la famille, validée par les commissions *ad hoc* mises en place à la Libération. Le lien suivant donne les informations nécessaires à la découverte de ce champ de recherches :

http://www.museedelaresistanceenligne.org/musee/doc/pdf/ressource_methodologique/17.pdf

L'activation du lien « Musée de la Résistance en ligne » permet ensuite de repérer le nom, de connaître le numéro du dossier et le ou les type(s) d'action reconnu(s). Le lien suivant :

https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/arkotheque/client/mdh/base_resistants/

permet une recherche par nom et donne le numéro du dossier.

Lieu de conservation : Service historique de la Défense à Vincennes. Tous les cas ont été examinés soit par consultation du dossier complet en salle de lecture, soit par obtention de la photocopie des pièces essentielles.

- le **dossier d'officier** (sous-série GR 8 YE) apporte, pour ceux qui ont un grade approprié, des indications détaillées relatives à la situation de famille, aux états des services militaires y compris en 1914-1918, aux citations et aux décorations. Pour ceux morts au combat ou en captivité, il est un complément indispensable à la fiche matricule.

Lieu de conservation : Service historique de la Défense à Vincennes (armée de terre et armée de l'air). Dossier volumineux obligeant à une lecture complète sur place, qui nous a permis de glaner d'utiles données.

- le **dossier de Combattant Volontaire de la Résistance**, établi à une date plus tardive que les dossiers d'homologation, à l'initiative de la famille, auprès des Associations départementales d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre, reprend les éléments trouvés dans les dossiers mentionnés. La famille donne parfois de nouvelles indications.

Lieu de conservation : Archives départementales du lieu de résidence de la famille. Lecture sur place en Eure-et-Loir. Photocopie obtenue auprès des autres archives départementales.

Nous avons de plus retrouvé des éléments d'histoire personnelle en explorant aux Archives départementales d'Eure-et-Loir les principaux fonds suivants : Administration du département sous l'Occupation – Administration générale du département après 1940 – Préfecture-Cabinet (1939-1952) – Préfecture/Main-d'œuvre et STO (1939-1944) – Inspection académique – Commission d'histoire de l'Occupation et de Libération (1944-1952) – Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale/Fonds Thoby – Fichiers de la Fédération des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes FNDIRP – Office National des Anciens Combattants. Leurs cotes sont données dans les « **SOURCES SPÉCIFIQUES** ».

Ce travail particulier s'appuyant sur des **sources historiques écrites**, désormais ouvertes à la libre consultation et encore peu publiées, vise à apporter sur chacun, chacune des éléments complémentaires aux témoignages oraux recueillis dès la fin du conflit et entretenus par la suite au cours des commémorations, publiés dans les nombreux ouvrages d'histoire et de mémoire, jusqu'à ceux résultant des collectes locales effectuées récemment auprès des derniers témoins.

L'album 1939-1945 vous est présenté avec les données de l'acte de naissance et avec celles de l'acte de décès ou de sa transcription à l'état civil. Il s'ouvre avec

- un lien vers le bulletin 2018-2019 de notre association pour une lecture éventuelle de notre article de synthèse :
- « Le lycée Marceau pendant la Seconde Guerre mondiale »
- un fichier « Sigles et abréviations 1939-1945 » pour faciliter votre lecture des notices
- un fichier « Sources générales 1939-1945 » recensant nos sources écrites consultées en archives, nos sources internet, la bibliographie ciblée ou générale que nous avons parcourue, tant pour décrire les parcours que pour les comprendre et les resituer dans l'histoire du conflit. Un complément plus pointu, plus adapté au cas de chacun, intitulé « **SOURCES SPÉCIFIQUES** », se trouve en fin de chaque notice.

Les notices biographiques sont introduites peu à peu, au fur et à mesure de leur achèvement, qui se trouve ralenti par la pandémie actuelle de Covid-19 et ses conséquences sur la fermeture de tous les services, qui sont nos habituels correspondants (courriers et messages), et l'interruption de nos recherches en salle de lecture, à Chartres et à Vincennes.

Notre Association sera attentive à vos remarques et compléments.